

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

RAPPORT MORAL pour l'Assemblée générale du 20 mai 2022

3 faits significatifs de l'exercice 2021

- Le travail sur nos orientations et nos modes d'organisation
- La publication du livre *Quel Monde Associatif Demain ?*
Le livre a été porté de façon originale par des acteurs associatifs et des chercheurs et universitaires qui ont fait le pari de cette confrontation des approches.
- L'enquête en cours « *Un monde associatif en alerte* »
L'enquête en cours « un monde associatif en alerte » se veut poursuivre cette démarche prenant en compte la parole et le regard des acteurs associatifs.

Renforcer notre capacité à agir

1/ Renforcer l'équipe professionnelle

- Parcours Emploi Compétence
- Dossier Fonjep-recherche

2/ Consolider nos finances

- Les fondations partenaires maintiennent leurs aides.
- La Fondation pour le Progrès de l'Homme augmente sa contribution sur 3 ans.

3/ le dossier de convention pluriannuelle avec la DJEPVA

Renforcer la capacité à agir des associations citoyennes

les associations citoyennes sont toutes ces structures associatives, associations, réseaux, collectifs, qui contribuent par leur action à penser et mettre en œuvre au quotidien un monde solidaire, écologique, privilégiant les relations humaines, les droits des personnes, et s'inscrivant dans une démocratie du quotidien.

Le CAC, un espace de rencontre où se confrontent nos approches respectives et où se construisent nos démarches communes.

En 2021

- le CRID, REMIX THE COMMON, et LA CIMADE rejoignent le CAC
- Le CAC c'est aussi de nombreuses associations locales qui adhèrent et suivent nos travaux.

Renforcer la capacité à agir des réseaux et collectifs

Les réseaux associatifs

- Collectif pour la Transition Citoyenne
- Le Transiscope
- États Généraux du Post-urbain
- Convention Citoyenne pour un Renouveau Démocratique

Et aussi

- Avec le MES : République de l'ESS pour une démocratie économique,
Avec l'UFISC : journées PopMind
- Au sein du collectif Jeunesse et Sport debout !
- Inter-orga jeunesse contre le SNU avec le MRJC.

Au sein de *L.A. Coalition* :

- Une restriction du champ des libertés associatives.
- La loi « pour le respect des principes républicains »
- Le Contrat d'Engagement Républicain

Sans oublier nos amis belges du **Collectif 21**

Renforcer notre capacité à analyser et produire

Confronté aux politiques publiques, les associations ne font plus partie du « logiciel » avec lequel pensent les responsables politiques et les tenants du « tout marché »

L'État laisse libre court aux acteurs lucratifs

- Modèle entrepreneurial est devenu la référence
- Multiplication des Appels à Projets concurrentiels
- Investissements et Contrats à Impact Social
- L'illusion philanthropique

Vers la création de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation de l'Action Associative

En ce début 2022

C'est dans ce contexte que nous avons abordé la période électorale 2022. Ce sont ces combats que nous aurons encore à mener dans l'espoir qu'un prochain gouvernement restituera les associations dans leur fonction essentielle de participation critique à la vie de la cité, d'expérimentation et d'action.